



CENTRE DES FEMMES DE SAINT-LAURENT

**PLAN D'ACTION
EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ URBAINE
À SAINT-LAURENT**

**RÉALISÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME MONTRÉALAIS DE SOUTIEN
À L'ACTION CITOYENNE EN SÉCURITÉ URBAINE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT**

ET

**DU FONDS D'ACTION EN PRÉVENTION DU CRIME
DU CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION DU CRIME**

AVRIL 2007

**DOCUMENT ÉLABORÉ PAR
MARIE-CLAUDE HÉBERT
(AGENTE DE DÉVELOPPEMENT)**

**CENTRE DES FEMMES DE SAINT-LAURENT
685, BOUL. DÉCARIE, BUREAU 101, SAINT-LAURENT (QC), H4L 5G4
TÉLÉPHONE : 514-744-3513
TÉLÉCOPIEUR : 514-744-5609
COURRIEL : info@cfstl.org**

TABLE DES MATIÈRES

STRUCTURE DU RAPPORT DU PLAN D'ACTION

1	MISE EN CONTEXTE	5
1.1	Historique du Centre des Femmes de Saint-Laurent.....	5
1.2	Apport des groupes de femmes en matière de sécurité urbaine	5
1.2.1	L'Écho des Femmes de la Petite-Patrie et Centre des Femmes du Plateau	5
1.2.2	CAFSU.....	6
1.3	Diagnostic local de sécurité	8
1.3.1	Mise en contexte du projet.....	8
1.3.2	Démarche et méthodologie : Bref rappel.....	8
1.3.3	Principales conclusions du rapport diagnostic.....	9
1.3.4	Lancement officiel et couverture médiatique	11
1.4	Centre National de Prévention du Crime (CNPC).....	12
1.4.1	Intérêt de diverses structures locales à Saint-Laurent	12
1.4.2	Projet du Centre des Femmes – <i>La sécurité dans mon quartier, c'est à moi d'y participer !</i>	<i>12</i>
2	DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION	13
2.1	Approfondissement du diagnostic.....	13
2.1.1	Mise à profit des expériences et pratiques dans le domaine de la mobilisation citoyenne et sécurité urbaine (Tandem).....	13
2.1.2	Marches exploratoires – Démarche d'Aménagement Sécuritaire DAS	15
2.2	Concertation au niveau local	16
2.2.1	Comité Sécurité Urbaine	16
	Arrimage du projet avec le plan d'action triennal en développement social et le plan d'action annuel de Sécurité communautaire de l'arrondissement	
2.2.2	Tables de concertation locales : COSSL Jeunesse, Aînés, Femmes.....	17
2.2.3	Comité Écoles et Communauté	18
2.2.4	Surveillance de Quartier et Parents-Secours	18
2.2.5	Comité Citoyen	19
2.3	Concertation au niveau régional.....	20
2.3.1	Table des organismes mandataires du PMSAC (Tandem).....	20
2.3.2	Coordination Générale à la Ville de Montréal	20

PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ URBAINE À SAINT-LAURENT

3	RÉDUIRE LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ	21
3.1	Augmenter le sentiment de sécurité des résidents en les informant sur :.....	22
3.1.1	Les mesures de sécurité existantes.....	24
3.1.2	Les ressources locales	25

3.2	Améliorer la perception qu'a la population de la jeunesse	26
3.2.1	En déconstruisant les préjugés	29
3.2.2	En donnant la parole aux jeunes.....	29
3.2.3	En faisant connaître les initiatives positives des jeunes.....	30
3.3	Augmenter l'empowerment des populations plus vulnérables en soutenant les projets locaux :	30
3.3.1	<i>Ma vie, ce n'est pas un crime !</i> Projet présenté par la Maison des Jeunes, le Centre l'Unité et le Carrefour Jeunesse-Emploi	34
3.3.2	<i>Sur la sécurité, faut pas se taire !</i> Projet présenté par le CARI	35
3.3.3	<i>La violence faite aux filles dans les familles immigrantes : Stratégie préventive</i> Projet présenté par le CEJFI	35
3.3.4	En favorisant l'affirmation des adolescentes et des femmes.....	36
3.3.5	En faisant de l'éducation aux médias.....	36
3.4	Favoriser la cohésion sociale	37
3.4.1	En favorisant le rapprochement interculturel	40
3.4.2	En favorisant la mixité sociale.....	40
3.4.3	En revitalisant les secteurs défavorisés – RUI Place-Benoît.....	41
3.4.4	En reconnaissant l'importance de l'apport du communautaire	42
4	AUGMENTER LA SÉCURITÉ RÉELLE	43
4.1	Consolider les actions citoyennes en matière de sécurité urbaine	46
4.1.1	En incitant la mobilisation citoyenne au sein de Surveillance de Quartier	46
4.1.2	En élaborant et mettant en place une stratégie de mobilisation citoyenne au sein de Parents-Secours.....	47
4.2	Favoriser l'appropriation par les résidents de leur environnement.....	48
4.2.1	En implantant la Démarche d'Aménagement Sécuritaire sur une base régulière – Marches exploratoires.....	48
5	CONCLUSION	49
ANNEXES		50
1. LISTE DES FACTEURS DE PROTECTION ET DE RISQUE		50
2. RECOMMANDATIONS SUITE À LA MARCHÉ EXPLORATOIRE		53
3. QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ AUX ÉCOLES		59

1. MISE EN CONTEXTE

1.1 Historique du Centre des femmes de Saint-Laurent

Le Centre des Femmes de Saint-Laurent est établi dans le quartier depuis 1983. Le Centre a pris bien des moyens au cours des 23 dernières années pour réaliser sa mission d’œuvrer à l’amélioration des conditions de vie des femmes. Les problématiques de la violence, l’exclusion sociale, la pauvreté et la santé mentale sont au cœur de nos préoccupations. Nous avons, au fil du temps, acquis une connaissance approfondie de ces enjeux.

Quand s’est présenté l’opportunité de développer le volet Sécurité Urbaine dans l’arrondissement, c’est sans hésitation et en continuité avec notre mission que nous avons décidé de nous impliquer. Sachant que les femmes font partie des sous-groupes les plus vulnérables et vivant un fort sentiment d’insécurité, nous avons fait le pari que travailler à l’amélioration de la sécurité et du sentiment de sécurité de l’ensemble de la population laurentienne bénéficiera directement aux jeunes, aux aînés et aussi aux femmes.

1.2 Apport des groupes de femmes en matière de sécurité

L’implication des groupes de femmes en matière de sécurité ne date pas d’hier. En effet, les femmes sont particulièrement concernées par les enjeux de sécurité urbaine. Ces instances ci-dessous mentionnées ont contribué, entre autres, à reconnaître l’importance du sentiment d’insécurité et à développer des moyens de sécuriser les lieux, les personnes et les communautés.

1.2.1 L’écho des Femmes de la Petite-Patrie et Centre des Femmes du Plateau

L’Écho des Femmes de la Petite-Patrie, un autre Centre de Femmes, s’est impliqué en partenariat avec leur arrondissement sur une période de 8 ans. Un comité Femmes et Communauté a été mis sur pied, s’inscrivant dans l’axe Sécurité des Femmes en ville, une des quatre priorités régionales de la Régie Régionale (ancienne appellation pour l’actuelle Agence de la santé et des services sociaux de Montréal). Les objectifs que le comité s’est fixé sont de

renforcer le sentiment de sécurité et la sécurité des femmes dans le quartier de la Petite-Patrie, de développer l'autonomie des femmes et briser leur isolement, de responsabiliser les hommes face à leurs comportements et à ceux de leurs pairs et enfin, de mobiliser et responsabiliser la communauté ainsi que l'ensemble des intervenantes et des intervenants concernés. Plusieurs actions ont été mises en place pour rencontrer ces objectifs, que ce soient des cours d'autodéfense, la démarche d'aménagement sécuritaire de lieux publics (stationnement au marché Jean-Talon, station de métro Rosemont), des marches exploratoires, une campagne de sensibilisation intitulée *L'Autre façon d'aborder les femmes*, une campagne de sensibilisation contre les drogues du viol.

Le Centre des Femmes du Plateau s'est lui aussi impliqué au niveau de la sécurité dans son secteur. La mise sur pied de la table de concertation locale *J'aime le Plateau, c'est sûr!* a permis la réalisation de nombreuses actions : des cours d'autodéfense pour les femmes et d'autoprotection pour les personnes âgées, une campagne de signatures d'une déclaration pour la sécurité des Femmes, de l'élaboration de protocole d'intervention et de prévention de la sécurité en milieu urbain entre deux CLSC et PDQ, d'ateliers de prévention pour les parents d'enfants, un atelier sur le traitement médiatique de la violence faite aux femmes, et bien d'autres.

1.2.2 CAFSU

Le CAFSU désigne le Comité d'action Femmes et communauté. Fondé en 1992 suite à la conférence montréalaise *J'accuse la peur* portant sur les femmes et la sécurité urbaine, le défunt comité a été actif jusqu'en 2003. Ses grands objectifs consistaient à reconnaître le sentiment d'insécurité comme indicateur privilégié d'évaluation et d'analyse dans la réalisation d'un projet, de renforcer le sentiment de sécurité des femmes et de briser leur isolement et finalement de développer leur autonomie. Ainsi, le CAFSU a orienté ses actions sur la nécessité de réduire les occasions d'agressions, de neutraliser les agresseurs, de développer le partenariat entre les organismes publics et privés, de mobiliser la communauté à l'échelle des quartiers et des municipalités et enfin, de responsabiliser les hommes.

Les actions réalisées ont été nombreuses, mentionnons, la mise sur pied du service *Entre deux arrêts* offert par la STM, une campagne de sensibilisation *Et si deux millions d'hommes et de femmes décidaient de s'allier pour la sécurité des femmes en ville* de même que du forum *Agir pour une ville sans peur*. Il a aussi mis sur pied le prix *J'aime Montréal bien sûre!* pour encourager et reconnaître les initiatives pour améliorer la sécurité des femmes.

1.3 Diagnostic local de sécurité

1.3.1 Mise en contexte du projet

Suite aux fusions municipales et à la naissance de la grande ville de Montréal, des lignes directrices ont été décidées lors du Sommet de Montréal en 2002, afin de convenir d'une vision commune du devenir de la nouvelle ville. La sécurité urbaine faisait partie des préoccupations. C'est dans ce contexte que le *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité PMSAC* est né. Le concept est simple, c'est l'idée de développer à l'échelle de la grande ville des pratiques communautaires axées sur la mobilisation citoyenne pour favoriser la sécurité réelle et le sentiment de sécurité des citoyens. Tenant compte du fait que les réalités varient beaucoup d'un arrondissement à l'autre, il a été retenu que la première étape serait donc celle de produire un rapport diagnostic dressant un portrait de la population et des réalités particulières de chaque arrondissement.

À Saint-Laurent, c'est le Centre des Femmes qui a été mandaté pour la production du rapport diagnostic de sécurité. Saint-Laurent a été le premier arrondissement à présenter son rapport diagnostic de sécurité à l'échelle de l'île de Montréal.

1.3.2 Démarche et méthodologie : bref rappel

Pour dresser un portrait représentatif de la population laurentienne et des enjeux locaux en ce qui concerne la sécurité, nous avons choisi de combiner deux méthodes statistiques, les sondages et les focus group. Cette combinaison nous a permis de rejoindre à la fois la population dans son ensemble et les sous-groupes les plus vulnérables : jeunes, aînés, femmes.

Les données recueillies ont été complétées par les statistiques policières, le profil socio-économique de Saint-Laurent ainsi que de la documentation portant sur la criminalité et la sécurité.

Nous avons envoyé le sondage dans 1000 foyers laurentiens. Nous avons rencontré 39 personnes avec les focus group, réparties comme suit : les jeunes entre 9 et 12 ans (10

personnes), entre 12 et 17 ans (13), les femmes (7) et les aînés (9). De plus, 18 organismes communautaires ont répondu à un sondage postal. Notre réflexion s'est appuyée, tout au long du processus, sur deux axes distincts: le sentiment de sécurité et la sécurité réelle.

1.3.3 Principales conclusions du rapport diagnostic

Rappelons qu'il ressort du diagnostic que l'arrondissement de Saint-Laurent ne connaît pas de problématiques majeures en matière de sécurité urbaine. Cette situation constitue une opportunité à saisir, car certaines problématiques en émergence peuvent être prévenues de façon efficace. Par exemple, le phénomène des gangs de rue est en émergence à Saint-Laurent, nous n'en sommes pas encore à la présence de membres reconnus parmi les résidants, mais certains jeunes affichent des couleurs, c'est à dire qu'ils arborent des signes distinctifs pour affirmer leur allégeance à un certain gang, on voit aussi régulièrement des graffitis, moyen utilisé par les gangs pour marquer leur territoire. Cette information est issue des présentations de deux constables lors de la journée de formation des gardiens de parcs. La situation n'est pas critique mais il n'en demeure pas moins important de la prendre au sérieux dès maintenant en appliquant des mesures préventives.

Conclusions générales du rapport diagnostic¹ en ce qui concerne le **sentiment de sécurité**:

- les groupes Femmes, Aînés et Jeunes sont ceux qui ressentent le plus le **sentiment d'insécurité**,
- le citoyens **manquent d'information** quant aux ressources existantes en matière de sécurité (62 % des répondants ne se considèrent pas comme étant assez informés et 67 % désirent recevoir plus d'informations),
- les organisations que sont Parents-Secours et Surveillance de Quartier éprouvent des **difficultés de mobilisation**,
- le manque ou le mauvais **éclairage** dans le quartier,

¹ Centre des Femmes de Saint-Laurent. *Rapport diagnostic de sécurité à Saint-Laurent*, réalisé dans le cadre du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements, Novembre 2005.

- certains **parcs** et la **station de métro Côte-Vertu** sont les principaux endroits qui insécurisent la population, certains citoyens vont même jusqu'à en éviter de fréquenter ces lieux,
- la composition de la population laurentienne a changé au cours des dernières années. Celle-ci est de plus en plus multiethnique (59 % de la population est issue de l'immigration) et on observe l'apparition de **ghettos**,

Conclusions générales du rapport diagnostique en ce qui concerne la **sécurité réelle**

- le **phénomène des gangs de rue** inquiète la population et particulièrement les jeunes, la peur d'être victime d'intimidation ou de taxage est aussi ressortie comme une préoccupation importante, doublée du fait que les jeunes sont la partie de la population qui dénonce le moins, nous n'avons pas de portrait précis de la prévalence du phénomène de **taxage**, d'**intimidation**, ne pouvant pas nous fier exclusivement aux événements recensés donc dénoncés.
- la principale source d'inquiétude des résidents est le **vol**, et c'est aussi le crime le plus recensé selon les statistiques des PDQ 6 et 7,²
- il y a des secteurs de l'arrondissement où il y a davantage de crimes commis dont les **vols de et dans les voitures**, Ces vols, même s'ils sont en baisse entre 2000 et 2004 demeurent nombreux,
- les voies de faits, actes de violence et les agressions sexuelles sont des types de crime qui connaissent une certaine stabilité, il n'y a pas eu de hausse significative au cours des dernières années,
- un petit nombre d'incidents de **prostitution** a été intercepté ces dernières années (une dizaine d'incidents par année) surtout aux abords de la station de métro,

² Statistiques des services de police provenant des PDQ 6 et 7

1.3.4 Lancement officiel et couverture médiatique

Le lancement officiel du rapport diagnostic de sécurité de Saint-Laurent a eu lieu en novembre 2005. Étaient présents une conseillère d'arrondissement, des membres de l'administration municipale, des agents sociocommunautaires, des organismes communautaires du milieu, des représentants de d'autres arrondissements, des citoyens de même que les médias locaux.

Au niveau de la couverture médiatique, l'attention a été concentrée sur certaines statistiques issues du profil socio-démographique de Saint-Laurent, à savoir : la proportion de jeunes de 16-24 ans ne fréquentant pas l'école. Mentionnons par ailleurs qu'une statistique issue du diagnostic, celle-ci tirée du CSSS Nord de l'île et Saint-Laurent a été distordue. En effet, il est question d'un taux de délinquance juvénile de 50 cas sur 1000 alors que l'article, en première page du journal local, parlait d'un jeune sur deux : il y a une différence majeure entre les deux!

1.4 Centre National de Prévention du Crime (CNPC) : Fonds d'action en prévention du crime (FACP)

Le CNPC qui est un comité conjoint de gestion formé de représentants des ministères de la Sécurité Publique fédéral et provincial a mis sur pied un programme de prévention de la criminalité par le développement social et attribue des subventions à différents projets selon trois étapes logiques: le diagnostic, le plan d'action et la réalisation.

1.4.1 Intérêt de diverses structures locales à Saint-Laurent

À Saint-Laurent, ce programme a suscité un si grand intérêt de la part de diverses entités, les comités Aînés et Jeunesse du COSSL, les organismes communautaires que le CNPC s'est questionné quant à l'existence d'une concertation locale réelle.

Le projet qui a été retenu à Saint-Laurent pour la période 2006-2007, est celui présenté par le Centre des Femmes. Celui-ci est intitulé *La sécurité dans mon quartier, c'est à moi d'y participer!* Alors que les autres projets ciblaient des groupes spécifiques de citoyens, notre projet avait comme force de s'adresser à la population dans son ensemble et aussi celle d'avoir été précédée d'un diagnostic.

1.4.2 Projet du Centre des Femmes de Saint-Laurent :

La sécurité dans mon quartier, c'est à moi d'y participer!

La sécurité dans mon quartier, c'est à moi d'y participer! consiste à l'élaboration d'un plan d'action concerté en matière de sécurité urbaine, faisant suite aux conclusions du rapport diagnostic. Ainsi, l'objectif principal du plan d'action est de contribuer à réduire le sentiment d'insécurité, mais aussi d'augmenter la sécurité réelle des résidents de Saint-Laurent. **Le présent document répond aux objectifs ciblés par le projet à savoir un plan d'action concerté en matière de sécurité urbaine.**

2. DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION

2.1 Approfondissement du diagnostic

2.1.1 Mise à profit des expériences et pratiques dans le domaine de la mobilisation citoyenne et sécurité urbaine (Tandem)

Au sein de la Ville de Montréal, de nombreux organismes communautaires ont une mission spécifiquement orientée sur la prévention de la criminalité. La plupart des mandataires du programme PMSAC (aussi connu sous le nom de Tandem) en font partie. Le Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en matière de sécurité urbaine PMSAC est une subvention municipale accordée à un organisme pour assurer le mandat de prévention de la criminalité. Le principe est semblable au mandat d'Éco-Quartier. Il n'existe pas à Saint-Laurent d'organisme dont la mission est exclusivement centrée sur la prévention de la criminalité. Le Centre des Femmes de Saint-Laurent a été investi de ce mandat par l'arrondissement et ce depuis 2005. Pour faciliter l'appropriation du mandat, diverses avenues ont été empruntées, entre autres la prise de connaissance des diverses actions et démarches menées en matière de sécurité urbaine dans des arrondissements expérimentés.

Distinguons tout d'abord les deux approches principales en matière de prévention : la prévention par la réduction des occasions et la prévention par le développement social. Nous avons classé les diverses activités selon ces deux approches.

« Certains types de crimes peuvent être prévenus en réduisant les occasions de commettre des infractions, grâce à l'installation de verrous, à un meilleur éclairage des lieux publics, à des cours d'autodéfense, etc. Cette façon de faire seule ne suffit cependant pas à empêcher qu'une personne devienne un criminel ou une victime. Une façon plus durable d'aborder la prévention de la criminalité est de s'attaquer aux conditions sociales sous-jacentes contribuant au fait que des personnes commettent des actes criminels ou soient plus susceptibles de devenir des victimes. Cette façon de faire est appelée prévention de la criminalité par le développement

social (PCDS). Elle favorise un changement à long terme et durable sur le plan de la santé et de la sécurité des collectivités. »³

Les actions allant dans le sens de la réduction des occasions sont nombreuses :

- des rencontres d'information sont organisées dans les ruelles,
- des visites de sécurité à domicile et du porte-à-porte pour informer les voisins de victimes de cambriolage,
- des marches exploratoires, la participation au réaménagement de certains lieux publics
- la distribution de carnets d'identité aux enfants,
- prêts de burins,
- des marches exploratoires,
- des patrouilles d'été.

Quant à la prévention par le développement social, l'emphase est mise sur les conditions de vie des personnes, sur l'augmentation des facteurs de protection et la diminution des facteurs de risque (voir annexe I), on parle davantage d'activité de sensibilisation, de mobilisation, de développement d'habiletés, voici quelques exemples :

- des ateliers variés dont les thèmes vont de la sensibilisation à la violence dans les relations amoureuses, au taxage, à la fraude, aux graffitis, à la résolution de conflits, à l'auto-défense,
- des activités interculturelles, intergénérationnelles, telles que des fêtes de quartier.
- distribution de fleurs aux résidants,
- mise sur pied de comités de quartier, etc.

L'efficacité de ces mesures n'est rendue possible que dans la mesure où il y a pérennité dans l'action.

³ *Pour la sécurité du Canada* [en ligne]. Sécurité Publique Canada, 2003 [consulté en novembre 2006]. Disponible sur : <http://psepc-sppcc.gc.ca/prg/cp/cpaf>

2.1.2 Marches exploratoires -Démarche d'Aménagement Sécuritaire (DAS)-

Dans l'arrondissement Rosemont/Petite-Patrie, un projet pilote a donné lieu au développement de la **Démarche en Aménagement Sécuritaire**⁴. Cette démarche est axée sur la concertation et utilise la marche exploratoire qui consiste à identifier, avec un groupe formé de citoyens sensibles à la sécurité, des aménagements plus sécuritaires dans un endroit précis. Les résultats concluants de leur démarche nous ont incité à nous en inspirer à Saint-Laurent.

Le 18 mai 2006, deux travailleuses du Centre des Femmes, le chef de division- Voiries et Parcs et Travaux Publics ainsi que le Coordonnateur du Comité Sécurité communautaire et mesures d'urgence de l'arrondissement ont parcouru les parcs Painter, Caron, Gold et Houde. Cette marche exploratoire a donné lieu à un certain nombre d'observations qui ont conduit à des ajustements concrets tel que la prise en compte de la visibilité dans la hauteur des haies et l'aménagement paysager.

En concertation avec les différents comités du COSSL (jeunesse, immigrants, aînés), nous avons constitué un groupe où des représentants de chacun des sous-groupes plus vulnérables étaient présents. Nous avons visité les parcs Gohier, Alexis-Nihon et Noël-Sud de même que la station de métro Côte-Vertu.

Les participants ont fait les évaluations et recommandations selon les six principes d'aménagement sécuritaires, c'est-à-dire la signalisation, la visibilité, l'achalandage, la surveillance, l'aménagement et l'entretien.

Étant donné que le sentiment d'insécurité est plus présent à la tombée du jour, nous avons procédé en soirée. Les recommandations une fois regroupées ont été acheminées aux responsables concernés c'est-à-dire au chef de division Voiries et Parcs de l'arrondissement Saint-Laurent ainsi qu'à un préventionniste pour la Société de Transports de Montréal –STM. (Voir annexe II)

⁴ Rapport final du Projet pilote de l'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie, La Démarche d'aménagement sécuritaire, une collaboration de la Direction de la sécurité du revenu et du développement social (programme *Femmes et Ville*) et de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, Montréal, Septembre 2005.

2.2 Concertation au niveau local

2.2.1 Comité Sécurité Urbaine

L'arrondissement a adopté un *plan d'action triennal 2005-2007 axé sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*⁵. En matière de *problématiques socio-urbaines et à la sécurité urbaine*, les objectifs spécifiques suivants (tirés du plan triennal municipal) sont directement en lien avec notre projet:

- Contribuer à éliminer le sentiment d'insécurité des résidants dans les lieux publics,
- Assurer la pleine réalisation des actions prévues dans le plan d'action local en matière de sécurité communautaire en continuant à favoriser le partenariat avec le SPVM ainsi que les partenaires communautaires dont la mission est celle de développer et de maintenir des initiatives relatives à la sécurité publique,
- Contrer l'émergence de problématique socio-urbaine telles que prostitution, itinérance, toxicomanie et gangs de rue,
- Contrer l'augmentation de la violence faite aux aînés, aux femmes et aux jeunes.

Le Comité Sécurité Urbaine est composé par différents acteurs concernés par la sécurité urbaine, il s'agit de responsables des différentes divisions de l'arrondissement, des services de police SPVM représentés par les commandants des deux postes de quartier du secteur PDQ 6 et 7, de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et du Centre des Femmes.

Le Comité de Sécurité Urbaine (anciennement Comité Sécurité Communautaire), quant à lui, s'est doté d'un plan d'action annuel à partir des orientations du plan triennal précédemment mentionné. Voici les objectifs directement en lien avec notre projet :

- Par la sensibilisation, la conscientisation et l'éducation, diminuer les actes d'incivilités,

⁵ PLAN D'ACTION de l'arrondissement de Saint-Laurent. Développement social 2005-2007, Ville de Montréal, Arrondissement de Saint-Laurent, mai 2004.

- Assurer aux usagers des parcs et autres lieux publics, un accès et un environnement sécuritaire,
- Définir des modalités de communication efficaces entre les différents groupes d'intervenants et les citoyens.

Les rencontres avec le comité Sécurité Urbaine ont permis entre autres, la planification des marches exploratoires ci-dessus citées, le réseautage, la communication d'information, la planification des mesures de sécurité dans différentes situations telles que des fêtes de quartier, la formation des gardiens de parcs et toutes autres mesures pertinentes concernant la sécurité.

2.2.2 Table de concertation locales : COSSL Jeunesse, Aînés, Femmes

Le Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL) est l'instance locale de concertation au niveau social. Celui-ci est constitué de différents comités de travail représentatifs des différents groupes de population (Jeunesse, Aînés, Femmes, Immigrants). Ces comités ont pour mandat de se pencher sur les enjeux sociaux (Employabilité, Sécurité Alimentaire) ou d'organiser des événements à caractère social (Semaine de la Famille, Paniers de Noël, Semaine de l'action bénévole).

Nous avons participé principalement au comité Jeunesse, d'une part parce que la jeunesse est au cœur des enjeux de sécurité et parce que c'est le comité où le plus grand nombre d'organismes est présent : une vingtaine de participants par rencontre mensuelle. Les comités Aînés et Femmes ont aussi été impliqués dans le processus. Tout au long de l'automne, les comités ont été informés et impliqués dans le processus d'élaboration du plan d'action. L'identification des priorités a été faite de concert avec les différents acteurs de même que les actions à réaliser.

2.2.3 Comité Écoles et Communauté

Le Comité Écoles et Communauté regroupe la majorité des écoles du territoire de Saint-Laurent de même qu'un certain nombre d'organismes communautaires. Les rencontres ont lieu 4 fois par année, elles permettent le réseautage, la formation, la mise en commun d'expérience, l'échange d'information et la réalisation de projets communs tel que la Semaine de prévention de l'intimidation ou encore le projet Inclusion qui consiste en l'élaboration d'un manuel présentant les pratiques gagnantes ayant cours dans les écoles laurentiennes qui, de par le fait que plus des 2/3 des élèves sont issus de l'immigration, font preuve d'adaptation à la diversité ethnique depuis déjà quelques années.

Étant donné que les jeunes sont au centre de la problématique de la sécurité et que pour la plupart, ils passent le plus clair de leur temps à l'école, nous avons cru bon d'approfondir notre connaissance de l'évaluation que les écoles font de certaines problématiques et c'est via le comité Écoles et Communauté que nous avons procédé. Nous avons transmis des questionnaires (voir annexe III) aux représentants des écoles qui nous ont permis, en y répondant, de prendre le pouls de leur milieu. Ainsi, nous avons constaté que les écoles sont impliquées au niveau de la sécurité dans leur milieu, des mesures sont prises pour intervenir, des protocoles sont élaborés et des conséquences claires sont énoncées en cas de non respect des règlements. Il existe même une semaine consacrée à la prévention de l'intimidation où plusieurs acteurs locaux sont impliqués.

2.2.4 Surveillance de Quartier et Parents-Secours

Surveillance de Quartier et Parents-Secours sont des regroupements citoyens existants à Saint-Laurent depuis de nombreuses années. Au début de leur formation, ces mouvements ont connu une grande popularité. Les citoyens étaient impliqués.

Pour ce qui est de Parents-Secours, les élèves des écoles primaires étaient renseignés sur l'existence du mouvement, la procédure à suivre en cas de danger consiste à demander l'aide aux adultes résidant dans les maisons qui affichent le logo de Parents-Secours. En ce qui concerne le recrutement des adultes aidants, lorsqu'ils démontrent leur intérêt prendre part à

cette initiative, un filtrage policier est opéré (absence de casier judiciaire) et les personnes sont formées sur la démarche à suivre lorsqu'un enfant demande de l'aide.

Quant à Surveillance de Quartier, c'est un mouvement qui était, à l'origine, très structuré. Initialement, chaque quartier était séparé en district et ceux-ci en îlots. Chaque îlot avait un capitaine, des rencontres étaient organisées sur une base régulière. L'idée principale consiste à connaître ses voisins et leurs habitudes de même qu'à s'entraider par exemple en chargeant un voisin de garer sa voiture dans l'entrée en cas d'absence prolongée, de faire en sorte que la maison ait l'air occupée. Plusieurs changements sont survenus depuis les débuts de cette organisation. D'abord, les gens connaissent de moins en moins leurs voisins, ils déménagent fréquemment, il y a une présence grandissante d'immigrants d'origine ethnique fort variée donc l'image du voisin a beaucoup changé. Considérant tous ces changements et la faible participation des membres, nous avons élaboré avec les principaux responsables du mouvement une stratégie de mobilisation citoyenne pour redynamiser cette initiative.

2.2.5 Comité Citoyen

Rappelons que le Centre des Femmes de Saint-Laurent a mis sur pied un comité citoyen pour réaliser des marches exploratoires. Ces citoyens ont aussi pris part à des rencontres thématiques sur la sécurité à Saint-Laurent. Après avoir formulé les recommandations issues de la marche exploratoire, nous avons abordé les principales approches en terme de sécurité, les éléments insécurisants, les possibilités en matière de prévention. Nous avons aussi procédé à un remue-méninge collectif quant aux actions possibles et pertinentes à mener à Saint-Laurent. Ces échanges ont permis de compléter davantage le portrait de la situation ainsi que les cibles à prioriser dans le plan d'action de même qu'à sensibiliser et à mobiliser les citoyens autour des enjeux de sécurité.

2.3 Concertation au niveau régional

2.3.1 Table des organismes mandataires du PMSAC (Tandem)

La table des organismes mandataires du programme montréalais de soutien à l'action citoyenne, tel que son nom l'annonce, regroupe les organismes communautaires qui assurent la mise en place dans leur quartier respectif du mandat de sécurité urbaine. Ce regroupement permet aux organismes présents de partager leur expérience sur le terrain, d'identifier des besoins de formation, de rencontrer des interlocuteurs tel que, par exemple, un représentant du Ministère de la Sécurité Publique, de réaliser des projets communs tel qu'une entente de service avec l'OMH concernant les services offerts ou encore l'organisation d'une campagne de publicité soulignant les 25 ans de la sécurité par les organismes communautaires à l'échelle de l'île de Montréal. **Notre présence aux rencontres de cette table nous a permis de prendre connaissance des diverses réalités des organismes au sein de leur arrondissement respectif ainsi que de la variété des services offerts.**

2.3.2 Coordination générale à la Ville de Montréal

La coordination générale des organismes mandataires des PMSAC (Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en matière de sécurité urbaine- à certains endroits aussi appelés Tandem). La personne en charge de la coordination a initié une consultation des organismes de même que celle des agents de développement social responsables de l'application des programmes au sein des arrondissements pour faire l'évaluation de l'implantation des programmes.

PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ URBAINE À SAINT-LAURENT

3. RÉDUIRE LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Au fil des rencontres avec les acteurs et les citoyens de Saint-Laurent et après l'analyse des éléments du rapport diagnostique local de Sécurité, des objectifs principaux sont apparus. Rappelons que Saint-Laurent ne connaît pas actuellement de problèmes de sécurité réelle majeurs.

Au niveau national, le Canada a enregistré en 2001 son plus bas taux de criminalité en 25 ans (nombre d'infractions signalées au Code Criminel signalées aux services de police).⁶ La tendance est beaucoup plus à une problématique de sentiment d'insécurité.

Bien que les statistiques révèlent que la situation sécuritaire est en amélioration, le sentiment d'insécurité continue d'être alimenté. L'insécurité est une variable difficile à cerner en ce sens qu'elle réfère à une impression, elle est faite à la fois de la **perception** du degré de risque et de la capacité du milieu à gérer cette situation autant au niveau social, autant préventif que répressif.

Comme dans plusieurs quartiers de Montréal, ainsi qu'à Saint-Laurent, force est de constater que les jeunes sont au cœur des enjeux de sécurité. Les attroupements sont à la source de sentiment d'insécurité, parfois même sans autre élément que des jeunes regroupés, les jeunes suscitent la peur. Et ce, au sein de la population en général autant que parmi les jeunes eux-mêmes.

La **perception** que la population a **de la jeunesse** est fortement influencée par les média qui nous proposent plus souvent qu'autrement l'image d'une jeunesse dangereuse, paresseuse, inactive, non engagée, toxicomane, dans une promiscuité sexuelle constante, alors que la très grande majorité des jeunes ne correspondent pas du tout à cette image.⁷

⁶ Le CyberLivre du Canada tiré de l'Annuaire du Canada 2001 [en ligne]. Gouvernement du Canada, mise à jour le 2005-01-18. Disponible sur : http://142.206.72.67/04/04b/04b_002_f.htm

⁷ Réseau Éducation-Médias. [en ligne]. Réseau Éducation-Médias, 2007. Disponible sur : http://wwwmedia-awereness.ca/francais/proejets_speciaux/troussemedias/stereotypes/image_stereotypee_jeunes.cfm

Favoriser l’empowerment des groupes plus vulnérables est non-seulement une façon de renforcer leur sentiment de sécurité mais aussi la sécurité réelle en ce sens que plus les citoyens sont actifs, mobilisés, impliqués et plus ils sont partie prenante de leur environnement, plus celui-ci est porteur des conditions gagnantes pour offrir un contexte sécuritaire où il fait bon vivre.

Dans le même ordre d’idées, nous savons qu’un tissu social fort, cohérent, où l’exclusion sociale est moindre, est garant d’un environnement plus sécuritaire. Avec le changement majeur en regard de la diversité ethnique à Saint-Laurent et l’arrivée constante de nouveaux arrivants, les questions d’intégration sont primordiales, autant pour les nouveaux arrivants eux-mêmes que pour les résidants de plus longue date qui ont aussi à s’adapter.

3.1 Augmenter le sentiment de sécurité des résidants de Saint-Laurent

Dans le rapport diagnostic⁸, il ressort que les résidants ne connaissent pas très bien les mesures en matière de sécurité. Ils distinguent souvent mal la patrouille communautaire, les policiers, les cadets, les travailleurs de rue et leurs mandats respectifs. Il en est de même en ce qui concerne les ressources locales. Nous supposons qu’en connaissant mieux les services auxquels on peut avoir recours et la façon d’y accéder contribuera à rassurer sur les résidants.

⁸ Centre des Femmes de Saint-Laurent. *Rapport diagnostic de sécurité à Saint-Laurent*, réalisé dans le cadre du Programme montréalais de soutien à l’action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements, Novembre 2005.

But spécifique : AUGMENTER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES RÉSIDANTS DE SAINT-LAURENT

Objectif général: Promouvoir, faire connaître les facteurs de protection en place à Saint-Laurent

Partenaires : Centre des Femmes, Arrondissement de Saint-Laurent

Objectifs spécifiques	Actions	Moyens	Échéancier	Indicateurs de réussite
Faire connaître les mesures de sécurité en place à Saint-Laurent	Recenser les mesures existantes : <i>Patrouille de Sécurité Urbaine⁹, Cadets¹⁰, SPVM dont la patrouille à pied et à vélo¹¹</i> Produire un document d'information	Concertation, Prise de contact avec les différents acteurs Concours Distribution du document Kiosque	En cours Court terme Fêtes de quartier	Que les résidantEs de Saint-Laurent identifient correctement les mesures de sécurité existantes et qu'ils soient en mesure de nommer et de distinguer les différentes mesures de sécurité existantes et leurs mandats respectifs
Faire connaître les ressources du milieu, leurs mandats et réalisations	Produire un dépliant illustrant l'ensemble des organismes et services offerts à Saint-Laurent	Kiosque Distribution d'un dépliant	Fêtes de quartier	Que les résidantEs de Saint-Laurent puissent nommer les ressources du milieu et les services offerts Qu'ils sachent où s'adresser en cas de besoin

⁹ L'arrondissement a récemment prolongé le temps de patrouille qui est dorénavant de 7 jours sur 7, 24 heures, tout au long de l'année.

¹⁰ Des cadets sont présents à Saint-Laurent depuis deux ans et l'arrondissement finance même deux cadets additionnels pour un total de 16 (8 par PDQ).

¹¹ Les PDQ 6 et 7 assurent la patrouille à pied tout au long l'année et pendant la saison estivale deux patrouilleurs à vélo par PDQ.

En informant sur :

3.1.1 Les mesures de sécurité existantes

Stratégie d'information des citoyens

Pour contrer ce manque d'information, une stratégie d'information doit être définie. Ainsi, les résidants seront informés des mesures existantes : les services de police de la ville de Montréal (SPVM) sont assurés par les postes de quartier (PDQ) 6 et 7 qui couvrent le secteur de Saint-Laurent et ont respectivement des effectifs de 67 et 45 personnes assurant à la fois des actions préventives et répressives.

Du côté de l'arrondissement, il assure la patrouille de sécurité urbaine dorénavant 24 heures/jour, 7 jours/semaine, tout au long de l'année, et ce, via un contrat avec une firme de sécurité. Le mandat de cette patrouille est préventif et se fait en assurant une présence et référant aux services de police si nécessaire.

Par ailleurs, des visites sécuritaires sont actuellement offertes par des agents sociocommunautaires. Évidemment, signaler le 911 demeure le moyen de faire appel à l'aide dans des situations d'urgence. Nous tâcherons d'informer via les journaux et via un dépliant informatif distribué aux résidants de l'arrondissement.

Accessibilité du document de référence

Il y a une partie de la stratégie d'élaboration du document de référence qui consisterait à impliquer les jeunes. En effet, lors de la consultation, nous avons retenu l'idée que pour rejoindre les allophones grandement présents à Saint-Laurent et à la fois valoriser le talent des jeunes, de lancer un concours de dessin pour illustrer visuellement les mesures de sécurités existantes. La façon de procéder sera assez simple, c'est en passant par les professeurs d'arts plastiques d'une école secondaire que le concours serait lancé. Un comité de sélection serait formé de citoyens et de membres du Comité de Sécurité Urbaine pour déterminer le personnage qui illustrera les vignettes.

3.1.2 Les ressources locales

Le manque d'information des résidants ne concerne pas seulement les mesures de sécurité mais aussi les ressources locales disponibles. Et comme nous l'avons mentionné, la présence de facteurs de protection joue un rôle de garde-fou, à la fois en offrant des alternatives aux criminels potentiels, en suppléant un manque d'encadrement par exemple et aussi pour répondre aux besoins de la population en général. Le fait de se retrouver isolé ou en carence quelconque constitue un facteur de risque autant de devenir victime que d'adopter des comportements criminels.

Les ressources locales à Saint-Laurent sont nombreuses et leurs services ne sont pas toujours bien connus. Les services offerts sont variés, l'accueil des immigrants, les suivis psycho-sociaux, l'hébergement de jeunes itinérants ou à risque de le devenir, l'intervention auprès de jeunes entre 9 et 12, l'aide à la recherche d'emploi, les activités physiques, récréatives, les programmes axés sur le leadership, l'aide aux devoirs, les cours de francisation, les activités d'un groupe d'entraide en santé mentale, les clubs et associations d'âge d'or, etc. L'organisme de concertation locale, le COSSL, publie par ailleurs un bottin distribué aux intervenants des organismes membres, **un inventaire succinct, inspiré du bottin, pourrait faire l'objet d'une large distribution à la population via les organismes et lors des événements locaux, par exemple lors des fêtes de quartier.**

3.2 Amélioration la perception qu'a la population de la jeunesse en promouvant une image positive de celle-ci

La jeunesse est au cœur des enjeux de sécurité comme il en est clairement fait mention dans les conclusions du diagnostic. Le sentiment d'insécurité associé aux jeunes est souvent lié à la méconnaissance et à l'image générale que l'on se fait des jeunes. Cet objectif vise donc vraiment à diminuer le sentiment d'insécurité, pour ce faire, nous identifierons et déconstruirons les préjugés en distinguant ce qui fait partie de la rumeur de ce qui est fondé, nous donnerons la parole aux jeunes qui sont non seulement fort concernés mais aussi victime en quelque sorte de cette image négative qui leur est associée. Le fait de les entendre prendre la parole, d'entendre leur préoccupations, leurs intérêts, leurs réalités contribuera à développer une image d'eux plus près de ce qu'ils sont et moins menaçante. Finalement, nous mettrons un point d'honneur à faire connaître les initiatives positives dans lesquelles ils sont impliqués.

But spécifique : AMÉLIORER LA PERCEPTION QU'À LA POPULATION DE LA JEUNESSE

Objectif général : Promouvoir une image positive de la jeunesse

Partenaires : Centre des Femmes, Rap-Jeunesse, COSSL, Comité Aînés

Objectifs spécifiques	Actions	Moyens	Échéancier	Indicateurs de réussite
Identifier les préjugés nourris à l'endroit des jeunes et contribuer à les déconstruire Démystifier ce qui fait partie de la rumeur de ce qui est fondé	Profiter des rencontres de groupes d'ainés et de jeunes et leur présenter des leur look, de ce que ça représente pour eux et du regard qu'on pose sur eux	Témoignages de jeunes portant sur leur habillage	Ponctuel	Que les participantEs nomment un changement de regard sur les jeunes, leur habillage et le sens qu'ils y donnent
Donner une place de parole aux jeunes et favoriser la discussion entre les jeunes et la population	En collaboration avec Rap-Jeunesse et avec leur projet <i>Silence... on parle !¹²</i> utilisant le vidéo comme médium pour amorcer la discussion avec la population	Café/rencontres citoyens avec la population Projection du film produit par les jeunes	Automne Hiver	Qu'un échange ait lieu entre les jeunes et la population Que des discussions informelles inter-groupe aient lieu après les animations

¹² Ce projet a été déposé au FRIJ et est à ce jour en attente de réponse. S'il est subventionné il sera amorcé dès cet été.

Recenser et faire connaître les initiatives positives des jeunes de Saint-Laurent	Via les Comité Jeunesse et Ecoles et Communauté, prendre connaissance des initiatives jeunesse positives	Lecture des procès-verbaux Point à l'ordre du jour	En continu Au besoin	Que l'intervenantE qui anime les ateliers soit au courant des initiatives les plus récentes
	Profiter et faire reconnaître les talents des jeunes pour illustrer les planchettes d'info à élaborer	Concours de dessin	Septembre	Taux de participation
	Faire connaître les initiatives positives des jeunes	Ateliers Conférences	Tout au long de l'année	Que les participantEs en apprennent sur les initiatives locales concernant les jeunes

3.2.1 En déconstruisant les préjugés

À travers des rencontres avec des groupes d'aînés, de femmes et de citoyens en général, nous allons tâcher de faire ressortir les préjugés et stéréotypes nourris à l'égard de la jeunesse. Nous allons aussi souligner la différence entre les jeunes familiers des personnes et les jeunes méconnus, en supposant que la perception des jeunes en général est plus négative que celle des jeunes connus. À partir de ce constat, nous allons amener les participants à se questionner sur l'origine de leur perception, sur ce qui contribue au sentiment d'insécurité et situer particulièrement l'influence des médias.

Dans le même ordre idée, nous pouvons nous inspirer d'une initiative réalisée dans le secteur de Ahuntsic-Cartierville et en collaboration avec Rap-Jeunesse pour favoriser une meilleure connaissance des jeunes. La démarche consistait à rendre disponible le témoignage de quelques jeunes en ce qui concerne le regard qu'on pose sur eux, le sens qu'ils accordent à leur look, la façon de s'habiller et par la suite les inviter à répondre aux questions des personnes présentes. Cette initiative est intéressante dans la mesure où elle peut être rassembleuse les jeunes et l'ensemble des participants. Et c'est particulièrement efficace pour déconstruire un certain nombre de préjugés.

3.2.2 En donnant la parole aux jeunes

Nous remarquons que l'insécurité associée aux jeunes mais davantage aux jeunes anonymes, c'est-à-dire à ceux qu'on ne connaît pas. De ce fait, il nous apparaît fort pertinent de profiter de l'occasion fournie par une initiative de Rap-Jeunesse via son projet favorisant le dialogue entre la population et les jeunes. Le projet a ceci de particulier, il donne l'occasion aux jeunes de s'exprimer en utilisant le vidéo comme médium de communication. Un groupe de jeunes serait constitué par les travailleurs de rue et il déterminerait, avec l'aide d'un professionnel de la vidéo, la forme (documentaire, fiction) et le contenu. Par la suite, le projet réalisé serait présenté dans des espaces publics suivi d'une discussion permettant ainsi de répondre à l'objectif visé qui est celui de favoriser le rapprochement et le dialogue entre les jeunes et la population.

3.2.3 En faisant connaître les initiatives positives des jeunes

Il existe à Saint-Laurent deux lieux de concertation qui traitent de tout ce qui a trait à la jeunesse. Le Comité Jeunesse du COSSL qui réunit, les membres de plusieurs organismes communautaires et institutionnels, le comité Écoles et Communauté qui lui regroupe les écoles primaires, secondaires et collégiales du milieu, de même que certains organismes communautaires. Ces deux instances de concertation représentent la meilleure façon de rejoindre l'ensemble des acteurs en lien avec la jeunesse laurentienne. Nous allons recenser les initiatives jeunesse positives et tâcher par la suite de les arrimer à notre objectif d'améliorer la perception de la jeunesse. Des exemples d'initiatives concrètes, la réalisation d'un disque compact enregistré par des jeunes laurentiens, avec le soutien de Rap-Jeunesse, le Chaud-Show, un spectacle annuel organisé par le comité Jeunesse où les talents artistiques des jeunes sont valorisés, etc.

3.3 Augmenter l'empowerment des groupes vulnérables en soutenant les projets locaux

Évidemment, le travail à faire pour réduire le sentiment d'insécurité peut porter sur la perception qu'on a des risques et des facteurs de protection en place, par contre, ces cibles demeurent partielles à notre point de vue. Nous savons que les groupes qui expérimentent le plus grand sentiment d'insécurité sont les groupes les plus vulnérables. Les concernant, développer le pouvoir qu'ils ont sur leur vie est primordial, en développant leur confiance en eux et leur implication dynamique en tant que citoyen, on contribue à réduire les attitudes victimisantes. Des projets et initiatives pertinents ont été développés en ce sens à Saint-Laurent. Les trois premiers projets sont actuellement à l'étude au CNPC

But spécifique : Augmenter l'empowerment des populations plus vulnérables (Aînés, Jeunes, Femmes, Immigrants) (Augmenter la confiance en soi et en la communauté des résidents)					
Objectif général: Renforcer la capacité des groupes de prendre du pouvoir sur leur vie					
Partenaires : Maison des Jeunes, Centre l'Unité, Carrefour Jeunesse-Emploi, CARI, CEJFI, Écoles, COSSL.					
Objectifs spécifiques	Actions	Moyens	Échéancier	Indicateurs de réussite	
Mettre sur pied un projet permettant l'empowerment des jeunes délinquants ou à risque de le devenir	<i>Ma vie ce n'est pas un crime!</i> Maison des Jeunes, L'Unité, CJE	Ateliers Activités artistiques et sportives Soutien académique Prévention Témoignages	Tout au long de l'année	Que les jeunes soient mieux informés quant aux conséquences d'adopter des comportements délinquants et aux alternatives possibles Qu'ils soient en mesure de prendre une décision éclairée quant à leur choix de vie	
Permettre la réalisation de projet d'empowerment des jeunes et de leur famille d'un quartier défavorisé	<i>Sur la sécurité, faut pas se taire !</i> CARI	Rencontres Ateliers Élaboration et distribution d'un guide pratique	Projet sur deux ans	Que les jeunes d'âge primaire participent à la stratégie de prévention en matière de sécurité dans leur quartier	
Briser le silence entourant les situations de violence familiale dans les familles immigrantes	<i>La violence faite aux filles dans les familles immigrantes : Stratégie préventive</i> CEJFI	Dépliants Ateliers informatifs Encadrement Soutien Référence	Tout au long de l'année	Que des jeunes filles immigrantes soient outillées et envisagent briser le silence entourant leur situation familiale	

<p>Permettre d'offrir des ateliers favorisant l'affirmation des femmes et des adolescentes</p>	<p>Cours d'auto-défense, Ateliers d'affirmation Centre des Femmes</p>	<p>Ateliers</p>	<p>Automne Hiver Tout au long de la programmation</p>	<p>Que les femmes et les adolescentes développent leur capacité d'affirmation et apprennent à identifier les situations insécurisantes et les moyens d'y faire face</p>
<p>Développer le sens critique quant aux messages et images véhiculées par les média</p>	<p>Mettre sur pied un atelier qui outille les participant à développer leur sens critique et reprendre du pouvoir par rapport à la perception de risque alimentée par les média Centre des Femmes</p>	<p>Atelier d'éducation critique aux médias</p>	<p>Tout au long de l'année et selon les besoins des autres organismes</p>	<p>Que les participantEs se réapproprient leur perception des risques, qu'ils amorcent une réflexion sur la notion de risque et en quoi les média en alimentent leur perception</p>

3.3.1 Ma vie, ce n'est pas un crime ! : Projet commun présenté par la Maison des Jeunes, le Centre l'Unité et le Carrefour Jeunesse-Emploi

Les jeunes sont au centre des enjeux de sécurité, qu'ils soient à l'origine de l'insécurité ou qu'ils la vivent eux-mêmes, qu'ils gravitent autour de groupes qui ont des activités criminelles ou qu'il soient victimes d'intimidation.

La Maison des Jeunes de Saint-Laurent a ouvert ses portes à l'automne 2006, c'est donc un organisme tout nouveau dont la mission est de donner un lieu de rassemblement aux jeunes, d'apprentissage, un terrain de développement de leur autonomie et d'habiletés relationnelles. Un projet s'adressant spécifiquement aux jeunes marginaux a été élaboré par la Maison des Jeunes de concert avec deux autres organismes jeunesse : le Centre d'initiatives pour le développement communautaire L'Unité, le seul organisme à l'échelle de l'île de Montréal à s'adresser exclusivement aux jeunes de 9 à 12 ans ainsi que le Carrefour-Jeunesse-Emploi, qui a pour mission de soutenir les jeunes adultes laurentiens dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelle.

Le projet consiste principalement à **outiller ces jeunes en les informant, en confrontant leurs préjugés, en leur démontrant les différentes alternatives possibles et en les accompagnant dans une réflexion personnelle pour les aider à prendre des décisions éclairées sur leurs propres vies**. C'est en menant des projets de ce type que nous investissons notre jeunesse et que nous contribuons à diminuer le sentiment d'être incompris et d'avoir peu de choix qui sont des facteurs de risque importants pouvant mener à choisir la voie offerte par certains groupes criminalisés.

3.3.2 Sur la sécurité, faut pas se taire! Projet présenté par le CARI

Le CARI est un organisme laurentien dédié à l'accueil et au soutien à l'intégration des nouveaux arrivants. Le projet intitulé « *Sur la sécurité, faut pas se taire!* » porte sur **l'empowerment des jeunes d'âge primaire soit 6 à 12 ans d'un quartier défavorisé** (Chameran). Le projet comporte deux étapes, la première de dresser un portrait de la situation via des discussions avec les jeunes et une évaluation détaillée de leurs habitudes, observations, vécu, connaissance de la situation de leur quartier, de leurs craintes et sentiment de compétence quant à la sécurité publique. Cette démarche permettra d'identifier les priorités à solutionner. Par la suite, un outil concret sera élaboré sous la forme d'un guide pratique à remettre aux jeunes et leurs familles.

La stratégie préconisée par le CARI dans ce projet est axée sur l'empowerment en ce sens qu'elle implique les jeunes, ils sont au cœur de l'ensemble de la démarche. Autrement dit, le processus de mobilisation et d'engagement des jeunes est aussi important sinon plus que le rendement de l'outil. Les jeunes seront d'autant plus concernés par l'application du contenu du guide du fait qu'ils sont initiateurs du contenu et de sa production.

3.3.3 La violence faite aux filles dans les familles immigrantes : Stratégie préventive Projet présenté par le CEJFI

Le CEIFI œuvre auprès des jeunes filles immigrantes depuis cinq années. Il a lui aussi déposé un projet portant quant à lui sur la violence au sein des familles immigrantes, particulièrement celles où des jeunes filles la subissent en silence. L'idée maîtresse du projet est d'outiller les jeunes filles pour qu'elles envisagent la possibilité de **briser le silence** entourant ce tabou social fort, souvent plus fort encore au sein des familles immigrantes. L'éducation, l'information et l'amélioration des connaissances des ressources existantes sont au cœur du projet.

3.3.4 En favorisant l'affirmation des adolescentes et des femmes

Le Centre des Femmes offre déjà depuis plusieurs années des ateliers d'autodéfense, centrés sur l'affirmation de soi des participantes et la réappropriation de leur pouvoir sur leur vie. Le bassin de femmes ciblé est vaste, il s'agit autant des femmes âgées, handicapées, immigrantes, adultes, jeunes qu'adolescentes. La démarche proposée est spécifiquement adaptée à chacun des groupes ciblés.

Les changements engendrés par l'atelier démontrent de son efficacité : les femmes y développent un sentiment de confiance basé sur l'identification et la reconnaissance de leur potentiel. Nous proposons d'élargir cette activité à un plus grand nombre de femmes, pour augmenter le nombre de participantes qui bénéficieraient des retombées positives de l'atelier d'autodéfense. Cet atelier serait également offert aux adolescentes sur la base d'une entente avec les responsables des écoles secondaires.

Rappelons qu'un des mandats du Centre des Femmes est de **prévenir la violence faite aux femmes**. Intégrés à la programmation régulière du Centre, d'autres ateliers et conférence rejoindront l'objectif de favoriser l'affirmation de soi.

3.3.5 En faisant de l'éducation aux médias

La perception du danger et des risques encourus est fortement alimentée par les médias. Que ce soit aux nouvelles, dans les films ou via la publicité, les stéréotypes présentés sont puissants, que ce soit concernant l'image de la jeunesse ou des immigrants en général. Alors que notre exposition aux média atteint des sommets inégalés, il importe de comprendre l'impact que ceux-ci exercent sur notre perception de la société et des gens de notre entourage. Cet impact peut être minimisé en développant sa pensée critique, ce que nous nous apprêtons à faire via un atelier d'éducation aux médias. Le fait de prendre conscience des messages véhiculés, des intentions derrière les images permet de développer le sens critique, de choisir davantage les messages et valeurs auxquelles on adhère et de ce fait, être moins vulnérable au stéréotypes et images préconçues qui sont véhiculées.

Le Centre des Femmes a développé au cours des années une approche d'éducation populaire qui servira de base d'animation pour cet atelier d'éducation aux médias qui sera mis sur pied, intégré à la programmation du Centre des Femmes et offert aux différents organismes du milieu.

3.4 Favoriser la cohésion sociale

Nous avons ciblé jusqu'à maintenant ce qui affecte le sentiment de sécurité basé sur les éléments de perception et d'empowerment des groupes plus vulnérables, ce dernier point s'adresse davantage en profondeur aux causes de l'insécurité, c'est à dire au niveau du tissu social, selon l'idée qu'une meilleure connaissance les uns des autres favorise à la fois le sentiment de sécurité et la sécurité réelle.

Conséquemment, nous proposons de soutenir les initiatives qui peuvent contribuer à l'amélioration de la cohésion sociale, autrement dit des liens qui existent entre les individus et les groupes d'une communauté. Il y a plusieurs angles pour agir sur cette dimension; entre les individus et les groupes par le rapprochement interculturel et la mixité sociale, par la revitalisation des secteurs défavorisés comme par exemple avec la démarche de Revitalisation Urbaine Intégrée dans le secteur de Place-Benoît et finalement, au niveau des structures par la reconnaissance de l'apport du communautaire

But spécifique: Favoriser la cohésion sociale					
Objectif général: Renforcer le tissu social					
Partenaires : Arrondissement, Centre des Femmes, Habiter la mixité (OMHM), COSSL					
Objectifs spécifiques	Actions	Moyens	Échéancier	Indicateurs de réussite	
Permettre la création de liens entre personnes de différents groupes d'âge	Investir les occasions existantes	Fêtes de quartier (kiosque)	Été	Que les citoyenNEs échangent entre eux	
	Faciliter la mise sur pied d'activités interculturelles	Soirées interculturelles présentation diversité culturelle (bouffe, culture)	Tout au long de l'année	Que des activités interculturelles soient organisées	
Favoriser la mixité sociale	Organiser une campagne de sensibilisation à la diversité culturelle	Formation de comité de quartier Rencontres thématiques Forums Communication Assemblées publiques	À déterminer	Qu'il y ait une meilleure harmonisation des rapports sociaux dans l'arrondissement	
	Mettre sur pied un comité logement	Comité logement	En cours	Qu'un comité logement soit mis sur pied	
	Soutenir les initiatives de logement social	HLM, Coopératives et Habitations gérées par OBNL	Court, moyen et long terme	Que des projets de logement social soient réalisés	

	Favoriser la mixité sociale	Adoption de politique favorisant la mixité sociale	Moyen terme	Que la diversité soit présente dans les différents quartiers de l'arrondissement
		Aménagement de lieux publics tels que : Avenue piétonnière Marché public Petits commerces	En tenir compte lors d'aménagement de lieux publics	Que des lieux publics soient aménagés de sorte de favoriser la vie de quartier
Revitaliser les secteurs plus défavorisés	Mobiliser les acteurs pour revitaliser les secteurs défavorisés	Démarche de revitalisation urbaine intégrée de Place Benoît	Étalé sur 10 ans	Que les conditions de vie des résidents soient améliorées
		Projet dans Chameran : Diagnostic de sécurité Actions prioritaires	Court et moyen terme	Que les conditions de vie des résidents soient améliorées
	Créer des comités de quartier	Recrutement Mobilisation Animation de rencontre	Moyen terme	Que des comités de quartier soient mis sur pied
Reconnaître le communautaire	Soutenir les projets et missions des organismes communautaires du territoire	Subventions Relocalisation Collaboration Soutien technique	En tout temps	Que les organismes soient en mesure d'offrir plus de services

3.4.1 En favorisant le rapprochement interculturel

Il existe déjà des activités où la participation est mixte, où différents groupes sociaux sont présents. Pensons par exemple aux présentations estivales de films dans les parcs, aux fêtes de quartier, au Show Chaud. Ce sont des moments à investir. Déjà, la tenue de kiosque est un bon moyen de rejoindre les citoyens mais il serait intéressant de les amener à jouer un rôle davantage participatif que spectateur.

D'autre part, cet objectif sera couvert par la réalisation d'autres activités, particulièrement celles décrites précédemment : ateliers d'éducation aux médias, témoignages de jeunes et café-rencontres favorisant la discussion entre les jeunes et la population.

L'organisation d'une campagne de sensibilisation à la diversité culturelle pourrait favoriser le rapprochement des différents groupes sociaux composant la population de Saint-Laurent. Cette idée de projet est inspirée de la *Déclaration citoyenne des Femmes de Saint-Laurent*.

3.4.2 En favorisant la mixité sociale

Le concept de mixité sociale équivaut à favoriser la diversité autant au niveau de l'habitation que des lieux publics. Diversité d'origines ethniques, de revenus, d'âge, de statut social.

Une des problématiques retrouvées à Saint-Laurent réside dans les environs du Parc Caron. Les habitations entourant le parc sont habitées presque exclusivement par des personnes âgées. Celles-ci ont peur des jeunes dans le parc. Il y a eu quelques incidents de vols de sacs à mains et l'insécurité s'est rapidement installée. En favorisant la mixité, on évite ainsi les concentrations de personnes âgées, les poches de pauvreté qui ont tendance à exacerber les tensions existant entre les classes sociales et les quartiers plus aisés.

Une autre façon de faire est de favoriser la vie de quartier en aménageant les espaces publics de sorte qu'ils facilitent la vie de quartier. Par exemple, en faisant des rues piétonnières, en redynamisant des artères moins en vue, en encourageant l'implantation de petits commerces, en mettant sur pied un marché public. L'objectif étant de favoriser les interactions, le bon voisinage, de faire de Saint-Laurent des quartiers où il fait bon vivre.

3.4.3 En revitalisant les secteurs défavorisés

RUI- Place Benoît

La Ville de Montréal s'est engagée, il y a quelques années, dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en mettant sur pied un programme de Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI). Cette démarche, issue du Sommet de Montréal (2002) cible non seulement le cadre de vie des résidents d'un quartier mais aussi l'amélioration de leurs conditions socio-économiques.

À Saint-Laurent, la zone défavorisée déterminée pour accueillir la RUI est le secteur de Place-Benoît, secteur enclavé et particulièrement défavorisé. Les résidents vivent pour la plupart dans des conditions difficiles découlant de la pauvreté et de l'état des logements (insalubrité), le tissu communautaire se désagrège, les éléments les plus dynamiques quittent le secteur. L'endroit est mal desservi au niveau du transport en commun et de ce fait, crée un certain isolement et limite l'accès aux services.

La RUI mobilise l'ensemble des acteurs concernés autour des trois axes suivants : le cadre de vie, le dynamisme économique et l'employabilité et, finalement, l'intégration sociale et communautaire. La démarche s'échelonne sur dix ans. La réalisation et la validation du diagnostic a été effectuée, l'élaboration du plan de revitalisation est en cours par les différents comités de travail et sera suivie par la mise en place des actions préconisées ainsi que leur évaluation.

Projet dans Chameran

Dans le cadre de sa planification stratégique, l'arrondissement de Saint-Laurent prévoit accorder une attention particulière au quartier Chameran qui est du nombre des secteurs défavorisés. Après la production d'un diagnostic permettant de dresser un portrait de quartier approfondi, les priorités et les actions à privilégier seront déterminées. Cette démarche sera amorcée sous peu.

3.4.4 En reconnaissant l'importance de l'apport communautaire

Le travail de fond, et trop souvent invisible, qu'assure les nombreux organismes communautaires à cet effet est immense. En assurer une pleine reconnaissance est un pas dans le sens de faciliter leur travail. La précarité vécue par un certain nombre d'organismes communautaires est préoccupante. Il nous apparaît important que les organismes communautaires assurent des rôles primordiaux et qu'il s'agit maintenant de consolider les bases pour que le personnel puisse consacrer l'essentiel de leur temps de travail à la mission et non à la survie.

En même temps, il existe un grand dynamisme au sein du communautaire à Saint-Laurent, les projets ne manquent pas : la mise sur pied d'une épicerie communautaire, des projets communs du Comité Jeunesse du COSSL tel que le Chaud Show, l'organisation de la Fête de la Famille et ce, en plus des missions respectives de chacun des organismes.

C'est l'ensemble de ces acteurs qui soutiennent, parfois à bout de bras, la population en général et les personnes en difficulté en particulier. C'est une question d'investissement dans notre avenir commun et du devenir de nos jeunes que de soutenir ces organismes.

4 AUGMENTER LA SÉCURITÉ RÉELLE

Bien sûr, en parallèle du sentiment d'insécurité, il importe d'intervenir au niveau des problématiques de sécurité réelle, c'est le deuxième volet du présent plan d'action.

Les vols sont les problématiques qui insécurisent le plus les citoyens et qui sont le type de crime le plus fréquent. Le mouvement de Surveillance de Quartier dont il a été fait mention précédemment a pour but principal de sécuriser les personnes et les habitations par le réseautage de voisins. Soutenir cette organisation et mettre en place une stratégie de mobilisation est un moyen de prévenir concrètement les vols et agressions potentiels.

Quant à Parents-Secours, la même démarche d'élaboration d'une stratégie de mobilisation est amorcée.

Par ailleurs, la démarche d'aménagement sécuritaire, via les marches exploratoires, a déjà été concrétisée à deux reprises à Saint-Laurent, chaque fois avec succès, sera implantée annuellement dans le secteur. Son efficacité quant à la prise en compte de l'aspect sécurité dans l'aménagement est démontrée et sera, de ce fait, élargie à d'autres secteurs de l'arrondissement.

But spécifique : Augmenter la sécurité réelle				
Objectif général: Consolider les initiatives citoyennes en matière de sécurité urbaine et Favoriser l'appropriation des résidents de leur environnement				
Partenaires : Centre des Femmes, Arrondissement, Surveillance de Quartier, Parents-Secours, Comité Sécurité Urbaine				
Objectifs spécifiques	Actions	Moyens	Échéancier	Indicateurs de réussite
Soutenir Surveillance de Quartier et déterminer une stratégie de mobilisation citoyenne	Redéfinir la mission, stratégie de mobilisation et le contenu du dépliant Déterminer une stratégie d'offre de visites sécuritaires Développer mécanismes de distribution des autocollants Monter un kiosque mobile permettant de diffuser l'info Mettre sur pied des formations pour que des personnes deviennent multiplicateurs Mettre sur pied un Comité de Coordination Citoyen Mobiliser et informer les citoyens sur les règles de sécurité de base	Rencontre Dépliant Publicité Kiosque mobile Formation Rencontres estivales dans les ruelles	Octobre Automne Été, Fêtes de Quartier Automne, hiver Été	Que les résidentEs reconnaissent le logo de SDQ Que X autocollants soient distribués suite à des demandes des citoyens Que les résidentEs appellent pour s'informer des activités de SDQ Que des résidentEs participent aux rencontres et aux actions subséquentes Que les résidentEs connaissent SdQ et s'y impliquent

Soutenir Parents-Secours	Rencontrer les responsables de l'association et définir les priorités à court terme Assurer les demandes de renouvellement annuel Mettre en place un mécanisme de tournée des écoles Contribuer à la mise en place du volet Personnes Agées Veiller au recensement annuel Mobiliser les citoyens Faire le suivi concernant le protocole avec le PDQ 7	Rencontre, discussion Plan	Printemps	Qu'un plan réaliste et détaillé soit produit Qu'une stratégie soit planifiée de concert avec les responsables de Parents-Secours
Favoriser l'appropriation des résidents de leur espace	Mettre sur pied un concours permettant aux résidents de suggérer des modifications concrètes de leur environnement immédiat	Démarche d'aménagement sécuritaire	Automne Printemps	Que les citoyens participent Que les recommandations soient concrétisées

4.1 Consolider les actions citoyennes en matière de sécurité urbaine

Les mouvements citoyens que sont Surveillance de Quartier et Parents-Secours existent depuis de nombreuses années ici à Saint-Laurent. Ils ont connu de nombreux changements. Actuellement, ils sont portés plus ou moins à bout de bras par quelques citoyens impliqués. Avant la fusion municipale, les pompiers avaient davantage de ressources et assuraient pour le bénéfice de Surveillance de quartier et Parents-Secours, le support administratif. La fusion, avec l'uniformisation de pratiques de divers services dont celui des pompiers, a eue comme conséquence de ne plus leur permettre d'offrir de soutien à nos deux regroupements. Il faut donc composer avec cette nouvelle réalité et tenir compte aussi du fait que la récente mise à jour des listes de membres a révélé un membership plus limité que par le passé.

4.1.1 En incitant la mobilisation citoyenne au sein de Surveillance de Quartier

Ceci étant dit, nous avons tenu une rencontre avec les principaux intéressés, c'est-à-dire M. Léo Maheux et Simon Grenier de Surveillance de Quartier, M. Michel Boudreault, Conseiller en développement communautaire pour l'arrondissement de Saint-Laurent, M. Pierre Fauchier, agent sociocommunautaire du PDQ 6, Mme Marie-Claude Hébert, agente de développement pour le Centre des Femmes de Saint-Laurent et Mme Vivian Mossoba, citoyenne intéressée à s'impliquer.

Lors de cette rencontre, nous avons fait le point sur la situation du mouvement et sur les possibilités à explorer pour l'avenir. Plusieurs idées sont ressorties, voici celles qui ont été retenues pour être mises en place. D'abord, assouplir le membership et cesser la distribution de cartes de membres, assumer plutôt que les citoyens sont concernés et membres d'office. Par ailleurs, revoir la mission de Surveillance de Quartier, assurer un rôle d'information et augmenter les champs d'intervention couverts en ajoutant les mesures d'urgence à la sécurité de base. Un des moyens préconisés est d'organiser l'information sous forme de capsules et d'en faire des mini-formations de même que des dépliants faciles à expliquer et à distribuer. Dans le même ordre d'idées, nous avons pensé mettre sur pied des formations permettant d'assurer la relève en formant des personnes pouvant agir à titre de multiplicateurs, en transmettant l'information à leur

tour, le concept de visites sécuritaires pourrait être offert par ces multiplicateurs. Une des constatations que nous avons faite est que les changements sociaux ont des répercussions au quotidien. La vie d'aujourd'hui est caractérisée par un niveau d'activité très élevé et une disponibilité limitée, nous avons donc voulu en tenir compte en élaborant des activités ne demandant pas une implication trop exigeante en terme de temps.

D'autre part, ce qui continue à susciter l'intérêt des laurentiens sont les auto-collants *Mes voisins surveillent* à apposer dans les portes d'entrée. Les auto-collants rassurent en donnant l'impression de décourager les voleurs. Les résidants intéressés à obtenir un autocollants se verront offrir une visite sécuritaire et nous les informerons alors des différentes activités de Surveillance de Quartier auxquelles ils seront invités à participer.

4.1.2 En élaborant et mettant en place une stratégie de mobilisation citoyenne au sein de Parents-Secours

Tel qu'explicité au point précédent, la méthode d'élaboration d'une stratégie de mobilisation citoyenne sera reprise avec Parents-Secours et mise en place par la suite. Nous connaissons les origines du mouvement et son évolution. Nous sommes déjà entré en contact avec ses leaders, nous poursuivrons la démarche jusqu'à ce que les objectifs et les moyens soient définis et mis en place. Ainsi, seront déterminés les mécanismes de tournée dans les écoles, de recensement annuel et de mobilisation et de recrutement de nouveaux membres. Il en est de même par rapport au suivi du protocole de filtrage des nouveaux membres avec les PDQ 6 et 7. Quant au volet personnes âgées, il sera développé, toujours de concert avec les actuels leaders.

4.2 Favoriser l'appropriation par les résidents de leur environnement

4.2.1 En implantant la Démarche d'Aménagement Sécuritaire (DAS) sur une base régulière : Marches exploratoires

Afin de favoriser l'implication citoyenne, nous allons répéter l'expérience fort concluante des marches exploratoires. Non seulement, les deux marches réalisées à ce jour ont eu des répercussions concrètes et rapides mais elles ont aussi permis d'informer les citoyens participants quant aux mesures de sécurité en place et aux possibilités d'implication citoyenne.

À ce propos, il a été suggéré de lancer un concours via lequel les résidents seraient appelés à proposer un endroit géographiquement précis où des améliorations concrètes (ex. au niveau de l'éclairage, de la hauteur des haies) pourraient être apportées. Nous envisageons par cette action, initier une habitude annuelle de marche exploratoire. L'idée étant de créer un espace, un moyen accessible aux citoyens par lequel des changements concrets pour l'amélioration de la sécurité pourront être apportés efficacement. Et en faisant la promotion de la démarche, les citoyens apprendront que cette mesure existe, qu'elle est concluante et que tous les citoyens peuvent y participer.

Mentionnons par ailleurs que la DAS fait dorénavant partie des règles directrices adoptées à l'échelle de la grande ville de Montréal et sont appliqués ici à Saint-Laurent. À titre d'exemple, un parc est actuellement en cours d'aménagement, il s'agit du parc Philippe-Laheurte qui représente à lui seul 10 % de la superficie totale des espaces verts de l'arrondissement. L'ensemble des décisions sont prises en tenant compte de la DAS.

5 CONCLUSION

Après avoir réalisé le diagnostic en matière de sécurité urbaine, nous avons initié une démarche de planification stratégique à plusieurs cibles dans le but d'augmenter le sentiment de sécurité et la sécurité réelle des résidants de Saint-Laurent. Au fur et à mesure de la concertation locale autour des enjeux de sécurité, nous avons su faire le pont entre les initiatives existantes et les projets à venir. Nous avons établi des liens entre les divers acteurs impliqués au niveau de la sécurité, les organismes communautaires, différents fonctionnaires municipaux, les organismes montréalais oeuvrant en sécurité depuis de nombreuses années, les citoyens, les mouvements citoyens. Nous avons, avec tous ces acteurs, identifié les lignes directrices qui nous ont orienté dans l'élaboration du présent plan d'action.

En résumé, nous planifions pour réduire le sentiment d'insécurité, de travailler sur quatre angles : d'abord, l'information des citoyens quant aux mesures de sécurité en place et des ressources locales existantes, puis, l'amélioration de la perception qu'a la population de la jeunesse en donnant la parole aux jeunes, en déconstruisant les préjugés nourris à leur endroit et en faisant connaître leurs initiatives positives. Puis, par l'augmentation de l'empowerment des groupes plus vulnérables en soutenant différents projets locaux et finalement, en favorisant la cohésion sociale, par le rapprochement interculturel, une plus grande mixité sociale, la revitalisation des secteurs plus défavorisés de même qu'une plus grande reconnaissance du communautaire. Quant à la sécurité réelle, la stratégie inclut la consolidation des actions citoyennes que sont Surveillance de Quartier ainsi que Parents-Secours et finalement, l'implantation de la Démarche d'Aménagement Sécuritaire par la réalisation de marches exploratoires sur une base régulière.

Il est nécessaire de se donner les moyens. Il faut qu'il y ait pérennité dans l'action en mettant sur pied un programme récurrent en matière de sécurité. Et ainsi, non seulement permettre l'arrimage des diverses actions avec le plan d'action du Comité Sécurité Urbaine mais aussi prévenir les problématiques de criminalité, en promouvant la cohésion sociale plutôt qu'en focalisant sur la sécurité et risquer d'attiser la peur et d'entraîner des problèmes de sécurité réelle.

ANNEXE 1

Liste des facteurs de protection et de risque

Tiré du site internet du Ministère de la Sécurité Publique et Protection Civile du Canada : http://www.psepc-sppcc.gc.ca/prg/cp/risk_factors-fr.asp

Qu'est-ce qu'un problématique de criminalité ou de victimisation?

Par problématique de criminalité ou de victimisation, on entend un problème lié au crime qui a une incidence négative ou qui est perçu comme ayant une incidence négative sur la sécurité et le bien-être des personnes. Voici quelques exemples de problématiques :

- les agressions et la violence à l'école
- la crainte de représailles
- la violence familiale
- les agressions sexuelles
- les menaces
- la peur du crime

En outre, les problèmes sociaux négatifs peuvent également avoir un effet sur la perception de la sécurité et du bien-être des personnes et de la collectivité. À titre d'exemples de problèmes sociaux négatifs, on mentionnera le suicide, l'alcoolisme et la toxicomanie.

Lorsque l'on se penche sur ces types de problèmes, on peut se concentrer sur la personne qui cause du tort (c.-à-d. le délinquant) ou sur la personne qui est atteinte (c.-à-d. la victime). Il faut savoir à **quoi** ressemble la problématique, **qui** est en cause et **ce que** vous êtes en mesure d'observer.

Une problématique à régler n'explique pas **pourquoi** le problème existe (partie cachée du problème). Pour bien saisir les causes profondes, il nous faut mieux comprendre **pourquoi** les crimes sont commis. Consulter la *Carte des causes profondes* à la fin du présent feuillet d'information.

Quels sont les facteurs de risque et de protection?

Les facteurs de risque et de protection nous aident à expliquer pourquoi un problème existe. Ces facteurs laissent entrevoir pourquoi certaines personnes ou certains groupes sont plus ou moins susceptibles de devenir victimes du crime ou d'être mis en cause dans un crime.

Facteurs de risque	Ce sont des influences négatives dans la vie des personnes ou dans une collectivité. Ils peuvent accroître l'incidence de la criminalité, de la victimisation ou de la crainte de la criminalité dans une collectivité et ils peuvent également accroître le risque que des personnes commettent des crimes ou deviennent des victimes.
Facteurs de protection	Il s'agit d'influences positives qui peuvent améliorer la vie des personnes ou la sécurité au sein de la collectivité. Ils peuvent diminuer le risque que des personnes commettent un crime ou deviennent des victimes. En mettant à profit les facteurs de protection existants, on rend les personnes et les collectivités plus fortes et mieux en mesure de lutter contre les facteurs de risque.

Exemples de facteurs de risque

Il y a plusieurs facteurs de risque possibles. Le degré auquel ils influenceront la criminalité ou la victimisation dépendra de la situation donnée. Voici quelques exemples :

- | | |
|--|---|
| Attitudes, valeurs ou croyances négatives | Enfants témoins de violence |
| Faible estime de soi | Manque de services (sociaux, loisirs, culturels, etc.) |
| Intoxication aux drogues, à l'alcool ou aux solvants | Chômage/sous-emploi |
| Pauvreté | Souffrance psychologique de la famille |
| Enfants de parents ayant des démêlés avec la loi | Racisme |
| Sans-abri | Maladie mentale ou physique |
| Criminalité dans le voisinage | Faible alphabétisation |
| Comportements antisociaux précoces et répétés | Sortie d'établissement ou de lieu de soins gouvernementaux (hôpital, placement familial, établissement correctionnel, etc.) |
| Absence de modèles de comportement positifs | |

ANNEXE 2

Recommandations suite à la marche exploratoire

Recommandations suite à la marche exploratoire du 3 octobre 2006

Endroits explorés	Parc Gohier
1. Savoir où l'on est et où l'on va <i>Signalisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ajouter indications (nom du parc) sur le chalet ➤ Carte avec rues avoisinantes « Vous êtes ici » ou simplement indiquer le nom des rues avec des flèches
2. Voir et être vuE <i>Visibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intérieur du parc trop sombre, le service de sécurité ne peut pas voir à partir de la rue ➤ Éclairer davantage le petit chemin rue de l'Église et l'aire de jeu ➤ En bordure du parc, la visibilité est très bonne
3. Entendre et être entenduE <i>Affluence</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En période estivale, c'est assez fréquenté ➤ Le soir, hors saison, c'est plus rare
4. Pouvoir s'échapper et obtenir du secours <i>Surveillance formelle et accès à l'aide</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Élargir l'entrée (couper un peu de la haie sur les côtés) ➤ Créer des espaces (passages) à travers la grande haie qui longe l'entrée du parc (par où on est arrivé) ➤ Hors saison estivale : pas d'accès à l'aide ➤ Installer des téléphones d'urgence
5. Vivre dans un environnement propre et accueillant <i>Aménagement et entretien des lieux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ C'est propre

Endroits explorés	Parc Alexis-Nihon
1. Savoir où l'on est et où l'on va <i>Signalisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indiquer le nom du parc ➤ Mettre une grille sur la haie (???) ➤ Signaler comment sortir, le nom des rues avec flèches
2. Voir et être vuE <i>Visibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Abaisser les haies, cela crée un bloc visuel ➤ Manque de visibilité à partir de la rue ➤ Bien éclairé
3. Entendre et être entenduE <i>Affluence</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Superviser le parc le soir
4. Pouvoir s'échapper et obtenir du secours <i>Surveillance formelle et accès à l'aide</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus facile d'accès que de sortie ➤ Proche des maisons, rassurant ➤ Pas d'accès à l'aide à cette période de l'année (hors saison)
5. Vivre dans un environnement propre et accueillant <i>Aménagement et entretien des lieux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueillant, bien aménagé pour les enfants ➤ Propre ➤ Beau parc

Endroits explorés	Parc Noël-Sud
<p>1. Savoir où l'on est et où l'on va</p> <p><i>Signalisation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indiquer où est la sortie ➤ Indiquer le nom des rues avec flèches ➤ Bien identifier l'entrée, bien l'éclairer
<p>2. Voir et être vuE</p> <p><i>Visibilité</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si les luminaires étaient éteints comme ils le seront sous peu, il ferait vraiment très sombre, suggestion d'installer des luminaires dotés de détecteurs de mouvement ➤ Quartier sombre ➤ Bonne visibilité sauf près du boul. Toupin ➤ Chalet vitré et surveillé ➤ Éclairer l'aire de jeu
<p>3. Entendre et être entenduE</p> <p><i>Affluence</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Superviser en tout temps
<p>4. Pouvoir s'échapper et obtenir du secours</p> <p><i>Surveillance formelle et accès à l'aide</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La présence d'un gardien de parc est rassurante
<p>5. Vivre dans un environnement propre et accueillant</p> <p><i>Aménagement et entretien des lieux</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ C'est bien
<p>6. Agir ensemble</p> <p><i>Participation de la communauté</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un participant a remarqué qu'un des jeux imprimés à même l'asphalte est effacé, il le désigne comme un jeu de palettes. Réimprimer le triangle et les chiffres.

Endroits explorés	Station de métro Côte-Vertu
1. Savoir où l'on est et où l'on va <i>Signalisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les plans sont assez clairs et bien répartis dans l'espace
2. Voir et être vuE <i>Visibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La station est vitrée donc facilite la visibilité ➤ Sugg. d'installer des miroirs dans le corridor sous-terrain pour améliorer la visibilité ➤ Éclairage déficient à la sortie Édouard-Laurin (actuellement en réparation mais c'est un aspect à améliorer) ➤ Pour la station Du Collège, améliorer l'éclairage sur les paliers entre les trains et la sortie
3. Entendre et être entenduE <i>Affluence</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il y a un va-et-vient constant, bonne affluence ➤ Depuis les rénovations, il y a une nette amélioration de l'aménagement, c'est davantage sécuritaire sur le côté nord du métro, il n'y a plus de cachettes (ex. : bosquets), l'éclairage est amélioré.
4. Pouvoir s'échapper et obtenir du secours <i>Surveillance formelle et accès à l'aide</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nous avons appris qu'il y a des policiers en civil ce qui en rassure plusieurs ➤ Présence de personnel pratiquement en tout temps
5. Vivre dans un environnement propre et accueillant <i>Aménagement et entretien des lieux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ C'est bien
6. Agir ensemble <i>Participation de la communauté</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Important de ne pas relâcher la surveillance policière

En général :

Contrôler la hauteur des haies,

Indiquer l'horaire de présence des gardiens de parcs selon les saisons, comme cela, si les personnes cherchent du secours, elles se dirigeront à l'intérieur des parcs seulement si les gardiens sont présents.

Installer des luminaires dotés de détecteur de mouvement pour les endroits plus sombre comme dans le parc Noël-Sud quand le gardien n'y sera plus.

Par ailleurs, lors des discussions ayant suivies la marche exploratoire, d'autres éléments sont ressortis, ne couvrant pas seulement les secteurs explorés, voici les commentaires :

Dans le parc industriel, il est très facile de se perdre, il manque d'indications et de téléphones publics.

Il y a deux endroits où des tunnels piétonniers sont la seule alternative pour traverser (un est situé près de la Station de train Montpellier et l'autre sur Henri-Bourassa au coin de Jules-Poitras, sortie du Ruisseau), certains participants ont été victimes d'intimidation, et comme l'endroit est isolé et clos, il est proposé qu'une autre alternative soit rendue possible, par exemple, la possibilité de passer par-dessus le viaduc. On suggère aussi que l'éclairage y soit amélioré.

On a aussi signalé l'incongruité suivante : au coin de Côte-Vertu et Jules-Poitras, aux feux de circulation, il serait permis à la fois aux piétons de circuler et aux voitures de tourner.

ANNEXE 3

Questionnaire distribué aux écoles

Questionnaire pour approfondir le portrait du milieu et les besoins et intérêts des écoles en matière de sécurité urbaine et de prévention de la criminalité

Nom de l'école : _____

Nom du représentant : _____

Fonction : _____

1. Veuillez estimer, s.v.p, l'ampleur des phénomènes suivants à votre école et l'efficacité des interventions en vous référant au tableau suivant :

	Efficacité de l'intervention
	A- Très efficace, le phénomène est pris rapidement au sérieux, les jeunes impliqués sont encadrés de façon efficace, le nombre de comportements diminue, on travaille même en amont
	B- Relativement efficace, les jeunes sont encadrés, le phénomène est sous contrôle
	C- Mitigé, les intentions sont bonnes mais les moyens utilisés sont peu ou pas efficaces, on sent que le phénomène prend de l'ampleur et nous dépassera bientôt
	D- Nous sommes dépassés, les actions mises en place sont nettement insuffisantes, le nombre d'incidents augmente, la situation est inquiétante

Fréquence	Cibles des comportements	Quotidien	Très présent qq fois par semaine	Présent hebdomadaire	Rare qq fois par mois	Absent à ma connaissance	EFFICACITÉ DE L'INTERVENTION SUR CE PHÉNOMÈNE (A, B, C ou D)
Phénomènes	Jeunes						
Intimidation	Adultes						
Fausses rumeurs, mensonges	Jeunes						
	Adultes						
Violence verbale (insultes, paroles blessantes)	Jeunes						
	Adultes						
Violence physique (coups, blessures, bousculades, agressions)	Jeunes						
	Adultes						
Exclusion (Ignorer systématiquement, rejeter)	Jeunes						
	Adultes						
Taxage (extorsion)	Jeunes						
	Adultes						
Fréquence	Cibles des comportements	Quotidien	Très présent qq fois par semaine	Présent hebdomadaire	Rare qq fois par mois	Absent à ma connaissance	EFFICACITÉ DE L'INTERVENTION SUR CE PHÉNOMÈNE (A, B, C ou D)
Phénomènes	Jeunes						
Batailles							

5. Remarquez-vous une difficulté chez certains jeunes à se défendre ?

Si oui, y a-t-il plusieurs jeunes qui gagneraient à devenir plus affirmatif ? Est-ce surtout des garçons, des filles ? De quel âge principalement ? Est-ce que le renforcement des capacités d'affirmation de ces jeunes serait une intervention à prioriser selon vous ?

6. Selon vous, y a-t-il des besoins en matière de sécurité et/ou de prévention de la criminalité dans votre milieu qui devraient être priorités ? Lesquels ? Avez-vous des idées d'actions, d'interventions qui seraient pertinentes ?

Commentaires

Merci pour votre participation !